



ATTESTATION DE SUPERFICIE HABITABLE

Nous avons exécuté le 31/05/2022 la mesure de la superficie de la maison située sur la parcelle cadastrée AR n°59 à AMFREVILLE LA MIVOIE

Lieu :

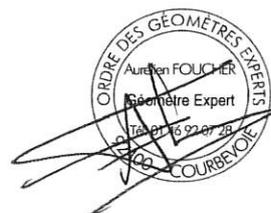
2 Sente aux Lièvres
76920 AMFREVILLE LA MIVOIE

	<i>Superficie habitable</i>	<i>Hors Surface habitable</i>
« Sous-Sol »		
Dégagement	5,2	
Pièce 1	11,8	
Pièce 2	13,1	
Salle de Bains	9,3	
Dressing	4,3	
Wc	0,9	
Garage		24,9
Stockage		10,0
« Rez-de-Chaussée »		
Séjour	47,7	
Cuisine	11,9	
Chambre 1	8,9	
Chambre 2	10,2	
Dégagement	5,7	
Wc	1,7	
TOTAL	130,7 m²	34,9 m²

Pour servir et valoir ce que de droit

Bois-Guillaume le 31/05/2022

Le Géomètre Expert



* Article R*111-2 du code de la construction et de l'habitation : « La surface habitable d'un logement est la surface de plancher construite, après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escaliers, gaines, embrasures de portes et de fenêtre. »